

Monsieur le Préfet,

Nous avons l'honneur, conformément aux dispositions de l'article 5 de la loi du 1er juillet 1901 et de l'article 1er de son décret d'application du 16 août 1901, de procéder à la déclaration de l'association dite :

**Amicale des Anciens du Lycée Voltaire de Paris (AALVP)**

dont le siège est situé chez M. Stanislas Trinssoutrop, 8 rue Stanislas Meunier 75020 Paris

Cette association a pour objet de créer, entretenir ou raviver des relations d'amitié entre des personnes ayant fréquenté le Lycée-collège Voltaire de Paris.

Les personnes chargées de son administration ou de sa direction sont :

M. Stanislas Trinssoutrop, né le 22 juillet 1962, à Paris 20ème, de nationalité française, domicilié 8 rue Stanislas Meunier 7520 Paris, exerçant la profession d'Infographiste, président ; Tél. 01 43 57 42 86 .

M. Nicolas Vuarnesson, né le 6 Février 1963, à Boulogne-billancourt, de nationalité française domicilié 24 Villa de Lourcine 75014 Paris, exerçant la profession de Gérant de société, trésorier ;

M. Jean-Pierre Dumoulin, né le 30 janvier 1952, à Paris 13ème, de nationalité française, domicilié 64-66 rue du Colonel de Rochebrune, 92380 Garches, exerçant la profession de cadre commercial, secrétaire ;

Melle Marie-Chantal Cahen, née le 12 septembre 1963, à Limoges (87), de nationalité française, domiciliée 24 Villa de Lourcine 75014 Paris, exerçant la profession d'Avocat, administratrice.

Ci-joint deux exemplaires, dûment approuvés par nos soins, des statuts de l'association.

Nous vous demandons de bien vouloir nous délivrer récépissé de la présente déclaration.

Veillez agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de notre considération distinguée.

Fait à Paris, le 6 juillet 2002

Stanislas  
Trinssoutrop

Nicolas  
Vuarnesson

Jean-Pierre  
Dumoulin

Marie-Chantal  
Cahen

